

République Française - Département d'Indre-et-Loire



Le bureau communautaire, légalement convoqué, s'est réuni le vingt et un septembre deux mille vingt-deux à seize heures trente au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD.

**Présents:** Monsieur Thierry BOUTARD, Madame Gismonde GAUTHIER-BERDON, Monsieur Philippe DENIAU, Monsieur Jocelyn GARÇONNET, Madame Christine FAUQUET, Monsieur Didier ELWART, Monsieur Pierre MORIN, Monsieur Hervé LENGLET, Monsieur Claude CICUTTI, Madame Blandine BENOIST, Monsieur Jean-Michel LENA, Monsieur Frédéric SAROUILLE.

Excusés: Madame Jacqueline MOUSSET, Monsieur Pascal DUPRÉ.

Absents: Monsieur Thierry PRIEUR, Monsieur Pascal GASNIER.

Date de la	Nombre de conseillers au moment		Résultats du vote		
convocation	du vote				
14 septembre 2022	En exercice: 16	Présents: 12	Pour : 12	Contre: 0	Abstention: 0

## Décision du Bureau n°2022-67 du 21 septembre 2022

## Transition écologique

Convention de partenariat entre Radio Active et la Communauté de communes du Val d'Amboise pour la coproduction et la diffusion d'un programme de 30 minutes dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Intercommunal

Monsieur Philippe DENIAU, Vice-Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, présente la décision suivante.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L5211-10;

**Vu** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et en particulier ses Articles L. 5214-16 à L. 5214-22 ;

**Vu** la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ; **Vu** la délibération 2020-05-04 du 03 septembre 2020 délégant au bureau le pouvoir d'autoriser la conclusion des conventions de partenariat et d'objectifs dans la limite des crédits budgétaires ;

**Vu** la délibération 2021-04-09 du 24 juin 2021 engageant la CCVA dans un projet d'Atlas de la biodiversité Intercommunal ;

Considérant qu'en 2021, la CCVA est invitée sur l'antenne de Radio Active pour présenter le projet d'Atlas de Biodiversité Intercommunal (ABIC). A la suite de cet entretien, la station propose de créer un programme de 30 minutes autour de l'Atlas de Biodiversité, dont un numéro sera diffusé chaque mois entre février 2022 et août 2023.

Le rendez-vous « Atlas de la biodiversité » a pour objectif d'informer les auditeurs de l'avancée de l'ABIC sur le territoire et de les sensibiliser à la préservation de la biodiversité.

Considérant la convention annexée à la présente décision.

Envoyé en préfecture le 23/09/2022

Reçu en préfecture le 23/09/2022

Affiché le

ID: 037-200043065-20220921-2022\_67DB-AR

## Le Bureau Communautaire décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la convention de partenariat avec Radio Active.
- **D'autoriser** le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à la transition écologique à signer ladite convention.

Le Président,

Thierry BOUTARD

